

Les pêcheurs attendent toujours leur engin de levage

Deux fois par an, les bateaux se mettent à voler, sur le port Tino-Rossi. En l'absence d'engin de levage sur l'aire de carénage, les pêcheurs mais également de nombreux usagers et professionnels qui fréquentent la structure, sont obligés de faire appel à une entreprise privée pour effectuer les opérations de mise à terre et mise à l'eau des bateaux. Coût de chaque opération : 4 000 € pour les navires de pêche, intégralement financés par la CCI. « Cela fait trois ans qu'elle nous aide, heureusement », souligne Xavier d'Orazio, premier Prud'homme d'Aiacciu.

Au mois de janvier, les pêcheurs doivent mettre leur bateau à terre afin de procéder aux travaux habituels : nettoyage et entretien des coques en plastique et décapage, ponçage et peinture des coques



Les pêcheurs sont obligés de se regrouper afin que tous les bateaux soient manipulés en une fois. Ils attendent l'équipement depuis des années.

en bois. Une fois les opérations réalisées, les pêcheurs doivent attendre un mois afin de regrouper tous les navires avant une remise à l'eau. « Le camion-grue ne revient qu'une fois, ça coûte assez cher, alors nous attendons et groupons tout le monde pour l'opération. Alors qu'avec un engin de levage, le pêcheur peut retourner rapidement en mer dès qu'il le souhaite, une fois ses travaux à terre terminés. » Une situation qui impacte l'activité des pêcheurs mais également du port Tino-Rossi, l'un des plus importants de l'île sans un tel équipement.

« Les demandes ont été faites mais on ne voit rien venir, peste Xavier d'Orazio. Nous étions plus

de 600 pêcheurs il y a sept ou huit ans en Corse, nous ne sommes plus que 190. Les jeunes sont découragés, nous sommes une espèce en voie de disparition. »

La CCI doit répondre

Qu'en est-il réellement de l'installation d'un engin de levage sur le port aiaccinu ? Difficile d'évaluer dans l'épais maquis des fonds et programmes d'aides européens censés financer ce genre d'infrastructure. Mais Nathalie Paoli-Leca, chef de service développement durable de la mer à l'Office de l'environnement, débroussaille le dossier. L'ancienne

responsable de la mission européenne connaît bien les financements européens dont elle avait la charge. Sur l'ancienne programmation 2007-2013 du fonds européen pour la pêche (Fep), « une demande pour une aire de carénage avait été formulée mais pas pour un engin de levage ». Erreur grossière corrigée dans la campagne suivante de 2014-2020 du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp). Problème, si le Fep avait été consommé à 96 %, le Feamp a affiché un résultat préoccupant d'à peine 50 %. « Il faut dire qu'à cause de retards importants causés par l'État, les financements n'ont pu débuter qu'en 2017 avec trois ans de retard », précise Nathalie Paoli-Leca. Toujours pas d'engin de levage pour le port Tino-Rossi. L'Office de l'environnement a donc relancé le plan régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche (Proepp), pour prolonger les financements nécessaires à la réalisation des équipements. Une prolongation autorisée par la Commission européenne uniquement pour 2021. Il faut donc aller vite.

Pour cela, le 7 janvier, « l'Office de l'environnement a demandé par courrier à tous les gestionnaires de port de faire connaître les investissements qui leur manquent », explique la chef de service. Des ports comme Por-

EN CHIFFRES

8 000

En l'absence d'engin de levage, c'est la somme annuelle prise en charge par la CCI pour les deux opérations de levage annuelles réalisées par une entreprise privée, au bénéfice des pêcheurs.

tivechju, Sarra di Faru, U Portu, San Fiurenzu ont répondu. « Nous n'avons pas encore de retour de la CCI, gestionnaire de Tino-Rossi, afin qu'elle fasse valoir le manque d'engin de levage », ajoute-t-elle. Hier, il n'a pas été possible de joindre un interlocuteur à la CCI sur ce dossier.

Les ports concernés doivent ensuite constituer un dossier qui doit passer devant le groupement technique de sélection et le bureau de l'Office de l'environnement, en cas d'avis favorable. Quatre à cinq bureaux se réunissent chaque année.

Le temps presse pour que le port aiaccinu puisse enfin bénéficier d'un équipement indispensable.

GHJILORMU PADOVANI



Deux fois par an, les pêcheurs font appel à une entreprise privée afin de mettre leurs bateaux en cale sèche pour entretien. PHOTOS FLORENT SELVINI